



COMMISSION DEPARTEMENTALE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du 24 mars 2023 à 16h30

Au District du Loiret

Présidence : Mr GAUTHIER Dominique

Présents(e) : Mme BOUSSARD Dominique, Mr BOUSSARD Jean Luc, Mr BÉCU Gilbert,

Excusés : MM YILMAZGILLER Murat, NAUDINET Jacky, DOUFOUET DJIFO Yves, LE MEUR Fabrice

Le Président ouvre la séance à 16h30

Ordre du jour :

1/Mot du Président

Le Président souhaite la bienvenue aux membres de la commission.

2/Adoption du P.V de la réunion du 11 janvier 2023.

Aucune objection sur le PV de la réunion précédente, le PV est adopté.

3/Bilan sur les réunions de secteur pour la formation des référents arbitre.

Bilan des formations très décevant, peu de clubs ont répondu à la convocation émise par le District du Loiret à la demande de la CDPA, alors que l'article 44 du statut de l'arbitrage oblige les clubs à présenter un référent suivant (l'article1) et selon le règlement sur les modalités de mise en œuvre d'un référent (article2) qui s'engage à répondre à toutes les convocations officielles initiées par les commissions du District sur les formations spécifiques.

Nous demandons simplement aux clubs de répondre aux convocations **présent** ou **excusé** et si cela est le cas d'informer le District du Loiret du référent actuel au sein de leur club par le retour du **lien** qui le retransmettra à la commission afin de mettre à jour son listing.

Seuls les clubs présents ou excusés ne seront pas amendés suivant le tableau suivant :

-US CEPOY CORQUILLEROY -ENTENTE NANCRAVY CHAMBON NIBELLE -AS CLÉRY
-FOOTBALL CLUB ABBATIEN - ORMES ST PERAVY FC
-FCM INGRÉ -U.S LA CHAPELLE ST MESMIN -F.C. BOULAY-BRICY-GIDY -AUGERVILLE LA
RIVIERE -F.C. SEMOY

-AG BOIGNY-CHECY-MARDIE -U.S.M.V VITRY -U.S ORLEANS.

Clubs excusés : -U.S.ML OLIVET -JARGEAU -BONNY BEAULIEU -MARIGNY LES USAGES
-AMILLY -ORLEANS BRGM

En accord avec le Comité Directeur du 20 mars 2023 il a été décidé que les clubs en infraction avec les articles 1et 2 du règlement de mise en œuvre d'un référent en arbitrage et suivant l'article 5 que tout manquement au respect des dispositions du présent règlement en rapport à l'article 44 du statut fédéral sera sanctionné pour les clubs d'une amende de 50 euros.

La commission décide que les prochaines formations de référent en arbitrage se dérouleront uniquement au District du Loiret et de programmer prochainement une réunion en novembre 2023 et en février 2024.

Après échange avec les référents présents, nous informant qu'ils réalisent des actions dans leur club, mais reconnaissent que c'est difficile de décider les joueuses, joueurs ou même les dirigeants à aller vers le monde de l'arbitrage.

Nombre de référents éventuellement déclarés dans le département : 74.

4/ Courrier de remerciements

Pour les clubs de CEPOY et CLERY pour leur accueil.

5/Suivi des FIA de janvier le 14, 21, 28 janvier 2023 à CHILLEURS aux BOIS.

Nombre de candidat(es) 30 et au 21 janvier (28 présents).

A la dernière journée de formation seuls 26 candidat(es) et seulement 23 candidat(es) reçues.

Point positif : présence de tous les tuteurs aux formations administratives avec leurs stagiaires sur les deux formations programmées.

6/Action du CTA : sur les clubs en infraction au statut de l'arbitrage.

Mr LE MEUR Fabrice communique l'ensemble des actions réalisées dans le District du Loiret (tableau ci-joint).

DISTRICT 45			
CLUBS	CONTACT TÉL	ATTENTE RETOUR	RDV SENSIBILISATION
USBV / BEAUGENCY	OUI	OUI	
US CHATEAUNEUF / LOIRE	OUI	OUI	RDV LE 04 11 22 à 17h REPORTE
US DAMPIERRE EN BURLY	OUI	OUI	RDV LE 09/01/23 à 18h REPORTE
CJF FLEURY LES AUBRAIS	OUI	OUI	
FC ML INGRE	OUI	OK	Fait le 18/01/23 à 18h (18 U15)
USM MONTARGIS	OUI	OUI	
US MLE OLIVET	OUI	OK	Fait 20/10,8/11 (13 U14,35U17)
CA PITHIVIERS	MESSAGE		
CSM SULLY / LOIRE	OUI	OUI	
FC ST JEAN LE BLANC	OUI	OUI	RECHERCHE ARBITRES SENIORS
SMOC ST JEAN DE BRAYE	OUI	OK	Fait 8, 15/09 (60 U15,16,18)
ENT S MARIGNY LES USAGES	OUI	OK	Fait le 25/11 (14 U15)
FC MANDORAIS	MESSAGE		
ES GATINAISE	MESSAGE		



DISTRICT 45			
CLUBS	CONTACT TÉL	ATTENTE RETOUR	RDV SENSIBILISATION
A ESCALE F ORLEANS	OUI	OUI	
FC ST DENIS EN VAL	MESSAGE		
COMS MARCILLY	MESSAGE		
USOO LOIRE ET TREZEE	OUI	NON (PRESIDENT)	PAS D'EQUIPE DE JEUNES
U PORTUGAISE S ORLEANS	MESSAGE		
AS GIEN	OUI	2 ARBITRES SONT AU CLUB	
AV COURTENAY	MESSAGE		
FC BB GIDY	oui	OUI	
CO CHILLEURS AUX BOIS	OUI		
US DARVOY	OUI	Olivier GARRAUD FIA SEPT	PAS D'EQUIPE DE JEUNES
FC COULLONS -CERDON	OUI	COUVERT 2 ANS NICOLAS ROCHER	SENSIBILISATION FEVRIER 2023
FC PANNES	MESSAGE		
US LA FERTE ST AUBIN	OUI	OUI	
US LORRIS	MESSAGE		
US TIGY VIENNE	MESSAGE		
REV S PATAY	OUI	OUI	
SP.L.PAUCOURT	MESSAGE		
AS PUISEAUX	OUI	OUI	
FC BRIARE	MESSAGE		
FC ST MAURICE/AVEYRON	MESSAGE		
C.A.LAILLY EN VAL	MESSAGE		
USM VITRY AUX LOGES	MESSAGE		
NEUVILLE AUX BOIS	OUI	OK	Réalisé le 4/11 (18 U13)
ES CHAINGYST AY	OUI	OK	Réalisé le 21/11 (20 U15)
SECTION SPORTIVE E.ROSTAND	OUI	OUI	RDV le 23/03/23 à 10h (4 et 3è)
USM SARAN	OUI	OK	Réalisé le 21/02 (20 U13 u15)
US ORLEANS	OUI	OK	Réalisé le 28/02 (15 U19F)
SECT SPORTIVE MONTESQUIEU	OUI	OK	Réalisé le 28/03 18 (6et 5è)

Merci à Fabrice pour son engagement après des clubs du département sur l'initiation en arbitrage qui a permis de présenter un grand nombre de stagiaires à la dernière FIA.

6/Action de l'ambassadeur en arbitrage, après constatation aucune action réalisée depuis le début de l'année au sein des clubs du Loiret.

7/ Tour de table

Fin de la réunion 18h15

Prochaine réunion le 19 mai à 16h 30 au district.

Président CDPA
Dominique GAUTHIER

Secrétaire adjoint
Gilbert BÉCU